



# Regard sur le passé de notre village



La grippe, la peste, la lèpre, maladies très contagieuses, furent ramenées d'Orient par les Croisés au XIII<sup>ème</sup> siècle.

Elles faisaient d'énormes ravages parmi les populations.

Aussi très tôt l'on construisit à l'écart des villes et villages des établissements appelés léproseries ou maladreries pour isoler les malades. Dès 1225, on comptait plus de 2000 léproseries en France.

Saint-Martin de Boscherville possédait la sienne.

Elle fut construite vers 1270, ainsi qu'une petite chapelle au Mesnil Jeoire (Mesnil Saint Georges). La Maladrerie fut édifée à l'emplacement de la maison actuellement au n° 93 route du Mesnil. La chapelle fut construite en face, on voit encore son emplacement dans un petit clos de 110m<sup>2</sup> en herbage, dénommé clos de la chapelle. Un plan datant de 1730 ci-joint, nous montre l'emplacement de la Maladrerie n°252, la chapelle n°265 et la terre aux malades n°251-265-266.

Un peu d'histoire : il semble que la fondation de cette maladrerie fut l'œuvre des seigneurs de la Rivière Bourdet de Quevillon ? Cela peut paraître bizarre, car il existait une maladrerie dans cette commune, d'ailleurs bien conservée de nos jours au Val Phénix. Un document date de 1270 (13JH393) nous apprend que les religieux de Saint Georges étaient chargés de l'entretien des lépreux ; ils signent d'ailleurs le 1er juillet 1270, une

reconnaissance. Un autre document de 1658 cite que Françoise Puchot marquise de Bernières du château de la Rivière Bourdet présente à la chapelle. Cette dernière dédiée à Sainte Marguerite, était le but de la procession du 2<sup>ème</sup> jour des Rogations, les paroissiens de Quevillon avec à leur tête leur curé s'y rendaient, ce qui ne plaisait guère au père abbé de Saint Georges !! et aux habitants de Saint Martin.

Ce qui devait arriver, arriva ! De 1661 à 1670, l'abbaye fut en procès avec la paroisse de Quevillon (13JH28).

La mauvaise entente entre les religieux de Saint Georges et la paroisse de Quevillon, fit que les seigneurs de Pavilly les D'Esneval, fondateurs de la léproserie de Sainte Madeleine, dans cette ville, et bienfaiteurs de l'abbaye de Saint Georges, rattachèrent la maladrerie à l'hôpital de Pavilly. Deux arrêts du conseil d'état du 29 décembre 1694 et 15 février 1697 accompagnés de lettres patentes du mois de Novembre et Juillet 1697 établirent définitivement l'hôpital de Pavilly, et pour la subsistance des malades, unirent les revenus de plusieurs Maladreries.

C'est ainsi que la Madeleine de Pavilly réunissait les biens de Saint Marc de la Cambre, paroisse de Monville, Saint Thibault de Beautot, Saint Clair de Jumièges et Sainte Marguerite de Boscherville. Ces différentes chapelles devaient être en mauvais état ? car Jacques Bellemère administrateur de l'hôpital de Pavilly adressa à

## SUR CE PLAN APPARTENANT AUX RELIGIEUX :

LA ROUTE ACTUELLE DE SAINT MARTIN À DUCLAIR N'EST PAS ENCORE PERCÉE. LA ROUTE DU MESNIL ÉTAIT L'ANCIENNE VOIE RELIANT LES 2 COMMUNES. SUR LA DROITE DE CE PLAN, L'ANCIENNE ROUTE (CHEMIN DES DILIGENCES) TENDANT À HÉNOUVILLE, C'EST DE NOS JOURS UN CHEMIN DE GRANDE RANDONNÉE (GR2). RÉFÉRENCES : 13H. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 76. VERBALES : M. MARCEL PIGACHE PLAN : COLLECTION PARTICULIÈRE.

l'archevêque de Rouen, une requête pour pouvoir les démolir. Sur cette dernière, M. Clément vicaire général et official du diocèse ordonna le 27 mars 1702 qu'un procès verbal fut dressé. Cet acte fut rédigé le 11 avril 1702 par Jacques Baudouin sieur de Cingal docteur aux droits canon et civil, curé doyen de Pavilly, il estima que les tuiles et les bois récupérés pouvaient être transportés pour l'entretien de l'hospice de Pavilly, et les revenus à son profit.

La chapelle Sainte Marguerite fut alors prestement démontée, et les matériaux récupérés, prirent le chemin de Pavilly ...

Les hospices de Pavilly restèrent propriétaire de la maladrerie (maison Mauduit) car en 1891, elles vendent à Mr Bérenger Auguste une maison au Mesnil ? Seule la chapelle située en face fut démolie, et les matériaux récupérés.

Hubert FLNOT